



ZOOM SUR VOTRE DÉPARTEMENT

LES CARTES QUI PROUVENT QU'IL FAUT MAINTENIR LA MESURE SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU CIBLE

À la demande de la Ligue, le professeur Claude Got* a coordonné une étude de l'accidentalité de 2006 à 2015 sur les 400 000 kilomètres de routes bidirectionnelles sans séparateur médian.

Cette étude montre que dans chaque département, 50 % des tués sont recensés sur 15 % en moyenne de la longueur totale de ses routes.

92 cartes montrent que les plus « belles » routes (souvent droites, en bon état) sont celles qui totalisent le plus de tués. Ce sont également les voies les plus circulées, celles qui ont le plus gros trafic.

« Sans surprise, notre étude démontre que les belles routes secondaires sont celles où on meurt le plus et donc que la politique gouvernementale est pertinente, résume Chantal Perrichon. C'est un truisme, mais ça va mieux en le prouvant ! »

*Claude Got, Professeur de médecine, spécialiste de la sécurité routière.

POUR COMPRENDRE :

LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

ANALYSE DE LA MORTALITÉ SUR LES VOIES HORS AGGLOMÉRATION ET HORS RÉSEAU AUTOROUTIER EN CHARENTE-MARITIME PENDANT 10 ANNÉES (2006-2015)

Ce département est très bien desservi par des autoroutes (A10 et A83) et des nationales à 2 x 2 voies. De nombreuses départementales de la Charente-Maritime ont des longueurs élevées voisinant les 100 km et certaines ont donc un nombre important de tués. Toutefois, pour l'ensemble des routes départementales, le nombre de tués par km de voie reste modéré, comparé aux autres départements. Par ailleurs, il a fallu tenir compte d'un grand nombre de routes pour atteindre 50 % de tués et en particulier les 8 voies qui comptent 7 tués, ce qui a conduit à comptabiliser les kilomètres jusqu'à 60 % de tués.



	n° de voie	nb. de tués	nb. de km	nb.tués/km	cumul tués	cumul km	% de voies	% de tués
1	N141 et D141	11	15	0,73	11	15	0,25	3
2	D5	8	17	0,47	19	32	0,53	5
3	D137	33	81	0,41	52	113	1,87	13
4	D735	13	37	0,35	65	150	2,48	16
5	D201	8	23	0,35	73	173	2,86	18
6	D734	9	29	0,31	82	202	3,34	20
7	D123	7	23	0,30	89	225	3,73	21
8	D699	8	28	0,29	97	253	4,19	23
9	D150	11	43	0,26	108	296	4,90	26
10	D939	23	102	0,23	131	398	6,59	32
11	D728	10	45	0,22	141	443	7,33	34
12	D2	9	43	0,21	150	486	8,05	36
13	D730	21	102	0,21	171	588	9,74	41
14	D732	7	39	0,18	178	627	10,38	43
15	D121	8	47	0,17	186	674	11,16	45
16	D108	7	52	0,13	193	726	12,02	47
17	D739	7	60	0,12	200	786	13,01	48
18	D733	7	61	0,11	207	847	14,02	50
19	D129	11	99	0,11	218	946	15,66	53
20	D115	7	69	0,10	225	1015	16,80	54
21	D134	8	110	0,07	233	1125	18,63	56
22	D142	7	109	0,06	240	1234	20,43	58
23	D114	7	117	0,06	247	1351	22,37	60

Les 18 voies où ont été observés le plus de tués, représentant 14 % de la longueur totale des routes sans séparateur médian, concentrent 50 % des tués.

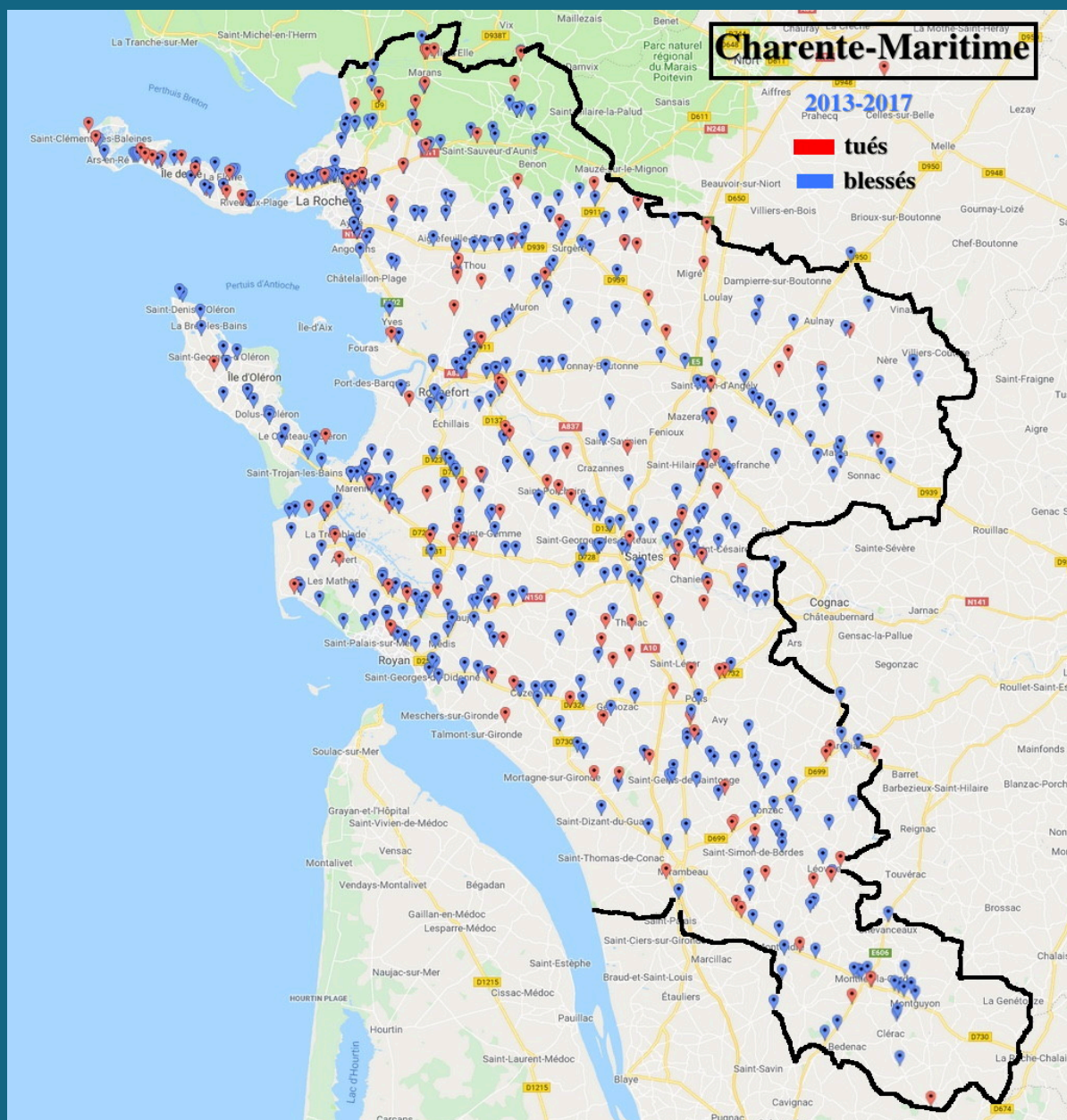
Ces ordres de grandeur se retrouvent dans tous les départements.

CARTE DES VOIES SANS SÉPARATEUR MÉDIAN LES PLUS ACCIDENTOGÈNES DE LA CHARENTE-MARITIME



23 VOIES
SANS SÉPARATEUR
MÉDIAN
=
22 %
DU KILOMÉTRAGE
TOTAL
=
60 %
DES TUÉS

ANALYSE DE L'ACCIDENTALITÉ SUR LES VOIES HORS AGGLOMÉRATION ET HORS RÉSEAU AUTOROUTIER PENDANT 5 ANNÉES (2013-2017)



Les cartes de l'accidentalité de certains départements souffrent d'une légère imprécision sur la localisation exacte des accidents. En effet, de nombreux BAAC ne mentionnent ni la longitude ni la latitude du lieu de l'accident. Il s'avère qu'il y a une insuffisance de contrôle de qualité dans les données fournies par l'ONISR.
Ces cartes seront perfectionnées dans les mois à venir.

667 ACCIDENTS

=

148
AVEC UN OU PLUSIEURS TUÉS

+

519

AVEC UN OU PLUSIEURS
BLESSÉS HOSPITALISÉS

- Il y a un an, notre analyse de la mortalité durant les 10 années 2006-2015, sur les voies hors agglomération et hors réseau autoroutier, montrait que les **23 voies suivantes les plus circulées concentraient 60 % des tués** et se caractérisaient par les nombres de tués les plus élevés de la Charente-Maritime.

N141, D141, D5, D137, D735, D201, D734, D123, D699, D150, D939, D728, D2, D730, D732, D121, D108, D739, D129, D115, D134, D142, D114, D733

- La carte (voir page précédente) montre que, durant les 5 ans 2013-2017 et tout au long de ces mêmes 23 voies, on retrouve l'essentiel des accidents mortels ou avec blessés hospitalisés.
- Augmenter sur ces voies la vitesse maximum autorisée de 80 à 90 km/h ne peut donc qu'accroître les nombres d'accidents, de tués et de blessés.

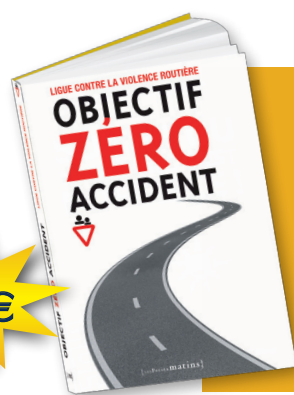
POUR EN SAVOIR PLUS SUR



la Ligue contre la violence routière

Consultez notre site internet : www.violenceroutiere.org

Vous y trouverez des informations spécifiques sur notre association, avec notamment les deux dernières vidéos de Claude Got, expert en sécurité routière, sur la mesure du 80 km/h et le contrôle automatisé de la vitesse.



18€

“385 pages pour un ouvrage de référence sur la sécurité routière”

Vous pouvez vous procurer ce livre au prix de 18 € en librairie ou en contactant la Ligue.

Pour les entreprises souhaitant diffuser le livre dans le cadre de leur action de sensibilisation à la sécurité routière, la Ligue propose un tarif spécial.

Ligue Contre La Violence Routière
15, rue Jobbe Duval – 75015 PARIS
Tél. : 01 45 32 91 00 – e-mail : secretariat@violenceroutiere.org